

CABINET COCHET : L'ARNAQUE AU PLACEMENT DANS L'OR

Category: [Produits classiques](#) : [Danger](#) !

Tag: [Enquête](#)



Nous avons étudié une proposition reçue par une de nos adhérentes sur ce produit avec un rendement alléchant. Nous déconseillons tout investissement avec ce nom.

La situation est assez particulière. Il n'y a pas de nom de domaine déposé et encore moins de site internet !

L'escroc utilise un compte de gmail ! Ce simple fait suffit pour faire fuir.

Il est proposé d'investir dans l'or avec un rendement net de 5,8 % !

Le téléphone :

Il est utilisé :

Le numéro 03 67 75 01 30

Le numéro 01 87 21 11 79

Celui-ci est connu. Il est utilisé par deux autres sites frauduleux connus de l'ADC France. Il s'inscrit dans une série intéressante :

bcpmillenium.com	01 87 21 11 56
deutsche.capital	01 87 21 11 68
daskan-serviceclient.com	01 87 21 11 68
capagro-patrimoine.com	01 87 21 11 79
dr-gestionprivee.com	01 87 21 11 79
cabinetcochet	01 87 21 11 79

Nous publions une alerte sur l'un des deux autres sites :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/325813>

Nous n'avons pas d'autres informations dans l'immédiat. Bien évidemment, cette page sera enrichie des nouvelles informations que nous aurons.

Les informations juridiques :

Nous avons constaté l'existence d'une société ayant le même nom. Il s'agit d'une usurpation d'identité. Ce processus est toujours le même. On vole l'identité d'une vraie société. Mais les escrocs ne savent pas faire la différence entre un numéro ORIAS et un Siret !

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations>

[s-de-l-adc-france/](#)

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

